

UNIVERSITE HASSAN II – AIN CHOCK
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE
CASABLANCA

**COMMUNIQUE DU DOYEN DE LA FACULTE
DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DE CASABLANCA
CONCERNANT LE CONCOURS D'ACCES
2008/2009**

L'accès à la Faculté de Médecine est ouvert sur concours aux candidats titulaires du baccalauréat Sciences Expérimentales, Sciences expérimentales originelles, Sciences Mathématiques A et B, Sciences Agronomiques ou d'un diplôme reconnu équivalent de **l'année en cours**, après une présélection sur la base de la note du baccalauréat.

Pour faire acte de candidature, les élèves intéressés sont invités à adresser à la Faculté de Médecine de Casablanca, **19 Rue Tarik Ibnou Ziad, RP. 9154**, avant le 15 Juin 2008, un dossier comprenant les pièces suivantes:

- . Une demande manuscrite avec l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'E-mail.
- . Une photocopie de la carte d'identité nationale, ou un extrait d'acte de naissance ne dépassant pas trois mois pour les élèves n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans, à la date du concours;
- . Une attestation de scolarité en arabe et en français mentionnant le code national étudiant (C.N.E).
- . Une enveloppe portant le nom, le prénom, l'adresse du candidat et trois timbres non collés.

Tout dossier incomplet ou attestation sans C.N.E sera rejeté.

Pour les titulaires d'un baccalauréat étranger, ils doivent faire parvenir à la **Faculté le relevé de notes de leur diplôme avant le 08 Juillet 2008**

Seuls les candidats retenus sur la base de la présélection seront autorisés à se présenter aux épreuves écrites du concours. Les résultats de la présélection seront affichés à la Faculté et mis sur le site (<http://www.fmpc.ac.ma>).

Le concours comporte les quatre épreuves suivantes sur les programmes du baccalauréat, série sciences expérimentales:

✓ Sciences naturelles	30mn	Coef.1
✓ Chimie	30mn	Coef.1
✓ Physique	30mn	Coef.1
✓ Mathématiques	30mn	Coef.1

Chaque épreuve est notée **de 0 à 20**. Est éliminatoire toute note inférieure à 5 sur 20.

La date du concours sera fixée et affichée ultérieurement à la faculté et mise sur le site(<http://www.fmpc.ac.ma>)

L'admission définitive sera portée à la connaissance des candidats par voie d'affichage à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, par voie de presse et sur la site web de la Faculté (<http://www.fmpc.ac.ma>).

Relèvent de la Faculté de Médecine de Casablanca les candidats au baccalauréat issus des centres d'examen dans les préfectures et les provinces suivantes: **Ain Chock, Hay Hassani, Ain Sbaâ, Hay Mohammadi, Casa Anfa, Ibn M'sik, Moulay Rachid, El fida, Mer-sultan, Mouhammadia, Sidi Bernoussi, Nouasser, Mediouna, Benslimane, Settat, El Jadida , Khouribga.**